

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE TOULOUGES 66350**

**DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION N° 2024/04/05**

SEANCE DU 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 11 avril à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, située Parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Nicolas BARTHE, Président.

<p>Date de la convocation : 29/03/2024</p> <p>Nombre de Conseillers : En exercice : 17 Présents : 10 Votants : 13</p>	<p><u>Présents</u> : Mmes Sandrine BOUILS, Raymonde BRESSON, Pascale MICHEL, Laurette NARANJO, Isabelle OSTERSTOCK-TOURNAIRE, Muriel REAL, Sylvie VENTURA, Mrs Serge CIVIL, Michel PLAZA, Florian GUZDEK</p> <p><u>Absents excusés ayant donné procuration</u> : Mme Béatrice BAILLEUL procuration à Serge CIVIL, M. Pierre DEMONTE procuration à Michel PLAZA et Ginette SZEMBEL procuration à Pascal MICHEL.</p> <p><u>Absents</u> : Aurélie PASTOR-BARNEOUD, Patrice PASTOU, Pascal BLASCO</p>
--	---

CCAS – Budget M14 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2023

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 du budget principal CCAS, dressé par Nicolas BARTHE, Président du Centre Communal d'Action Sociale, ayant cédé pour ce vote la Présidence à Serge CIVIL et s'étant retiré,

		DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Réalizations de l'exercice	Section de fonctionnement	942 860.83 €	943 623.99 €	763.16 €
	Section d'investissement	109 435.20 €	98 030.35 €	-11 404.85 €
Reports de l'exercice N-1	Report en section de fonctionnement(002)	0.00 €	5 400.02 €	5 400.02 €
	Report en section d'investissement(001)	0.00 €	211 694.09 €	211 694.09 €
	TOTAL (réalisation +	1 052 296.03 €	1 258 748.45 €	206 452.42 €

	Reports)			
Restes à réaliser	Section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	
	Section d'investissement	110 500 €	61 325.37 €	- 49 224.63 €
Résultat cumulé	Section de fonctionnement	942 860.83 €	949 024.01 €	6 163.18 €
	Section d'investissement	219 985.2 €	371 049.81 €	151 064.61 €
		1 162 846.03 €	1 320 073.82 €	157 227.79 €
	TOTAL CUMULE			

C'est à l'unanimité, des membres présents et représentés, que le Conseil d'Administration,
DONNE ACTE de la présentation faite du Compte Administratif de l'exercice 2023 du budget principal,
CONSTATE pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
ARRETE les résultats définitifs tels que présentés sur le compte administratif 2023.

Fait à Toulouges, le 12 avril 2024

Le Président du CCAS,
 Nicolas BARTHE

PRÉFECTURE des PYRÉNÉES-ORIENTALES

25 AVR. 2024

COURRIER

Le Président,

CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.

INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

DELIBERATION PUBLIEE et MISE EN LIGNE le :